



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées au règlement numéro 113-2012-13 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin de modifier la largeur des accès à une aire de stationnement

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, du lundi 10 octobre dernier, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au 100, rue des loisirs, 2^e étage à Saint-Polycarpe, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 113-2012-13 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin de modifier la largeur des accès à une aire de stationnement.

RÈGLEMENT NUMÉRO 113-2012-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 113-2012 AFIN DE MODIFIER LA LARGEUR DES ACCÈS À UNE AIRE DE STATIONNEMENT

La municipalité tiendra une assemblée publique de consultation le 23 octobre 2023 à 19h 00 à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au 100, rue des loisirs, 2^e étage à Saint-Polycarpe. La municipalité expliquera le contenu du projet de règlement mentionné ci-haut et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement auquel le présent avis réfère est disponible pour consultation aux bureaux de la municipalité à l'adresse ci-dessus et aux heures régulières de bureau.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce onze (11) octobre de l'an deux mille vingt-trois (2023).

Janye Gauthier
Adjointe à la direction générale et greffière
adjointe